

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Marne
Arrondissement d'Epernay

**ARRETE DU PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE CHAMPENOISE**

Nous, Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de La Brie Champenoise,

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION,

ARRETE

ARTICLE 1 : Pour l'année 2025, le tableau d'avancement sur le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation ci-dessous est fixé comme suit :

Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme FERREIRA Luisa-Maria</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme RASCOUSSIER Florine</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 2- Hommes : 0 - Femmes : 2

Total promus : 2 - Hommes : 0 - Femmes : 2

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à MONTMIRAIL, le 28/01/2025
Le Président, Etienne DHUICQ



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Marne
Arrondissement d'Épernay

**ARRETE DU PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE CHAMPENOISE**

Nous, Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de La Brie Champenoise,

Objet de l'arrêté N° 2571
**TABLEAU D'AVANCEMENT DE
GRADES CCBC 2025**
Cadre d'emploi
Adjointes techniques territoriales

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

ARRETE

ARTICLE 1 : Pour l'année 2025, le tableau d'avancement sur le cadre d'emploi des adjointes techniques territoriales ci-dessous est fixé comme suit :

Domaine d'intervention :
4.1.6 Position

Cadre d'emplois des adjointes techniques territoriales :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme ADLOFF Nathalie</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>M. SIMON Gérard</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 3- Hommes : 1 - Femmes : 2

Total promu : 2 - Hommes : 1 - Femmes : 1

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Fait à MONTMIRAIL, le 28/01/2025
Le Président, Etienne DHUICQ

Notifié le :

Signature de l'agent



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Marne
Arrondissement d'Epervay

**ARRETE DU PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE CHAMPENOISE**

Objet de l'arrêté N° 2572
**TABLEAU D'AVANCEMENT DE
GRADES CCBC 2025**
Cadre d'emploi
Attachés territoriaux

Nous, Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de La Brie Champenoise,

Le Président de CTE DE C. DE LA BRIE CHAMPENOISE
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Pour l'année 2025, le tableau d'avancement sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux ci-dessous est fixé comme suit :

Domaine d'intervention :
4.1.6 Position

Cadre d'emplois des attachés territoriaux :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme TRICONNET Nelly	attaché	attaché principal	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1 - Hommes : 0 - Femmes : 1

Total promu : 1 - Hommes : 0 - Femmes : 1

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à MONTMIRAIL, le 28/01/2025
Le Président, Etienne DHUICQ

